



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**



Juin 2020 N° 13

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D. : Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénié Marcel : Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste : IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria : IPNETP, Abidjan

TABLE DES MATIERES

I - Editorial	
Zakaria BERTE	7
II - Migration économique et relation à l'école des migrants sénégalais dans l'ouest et le sud ivoirien	
SILUE Abou <i>Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) Abidjan, Côte d'Ivoire Département de Sociologie</i>	9
III - Motivation et choix des filières tertiaires de L'enseignement Technique et professionnel	
ASSY Edmond Paul <i>Maître de conférences en psychologie, Université Félix Houphouët Boigny (UFBH) Abidjan Côte d'Ivoire</i>	41
IV - L'Indiscipline littéraire et anti conformiste dans la dislocation du français chez Ahmadou Kourouma	
TANOHO Omoi Christian <i>Université Félix Houphouët Boigny de Cocody U.F.R : Langues, Littératures et Civilisations, Département de lettres-modernes</i>	63
V - Typologies de lecture et niveau de maîtrise des écoliers de ce2 de l'école primaire publique Akélé 1 - Tetty Daffot Adolphe, - Okou Kouakou Norbert, Université –Félix Houphouët-Boigny	83
VI - Les baoulés de la région de San-Pedro : une conséquence de la politique d'aménagement du territoire ivoirien (1969-2000)	
Dr. KOBÉ Abo Joseph <i>Maître-Assistant - Département d'Histoire Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)</i>	97
VII - Violences exercées sur les enfants confiés à des familles d'accueil à Abidjan - DAGBÉ Ahodan Stéphane, TRAORÉ Massandjé et KOUADJA Badjo Eunice - UFR Criminologie, UFHB Cocody	119
VIII - Le racisme aux Etats-Unis : Une pathologie persistante	
EKUA Niamké Fernand - <i>Docteur en philosophie, option politique et éthique Université Alassane Ouattara</i>	139
IX - Perception et comportements préventifs des populations de la zone péri urbaine d'Abidjan (Côte d'Ivoire) face à l'épidémie de Dengue à Abidjan : cas de la commune de Bingerville - Dr KOUAME Clément Kouadio- Institut d'Ethno-Sociologie (IES) - Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan	
BENIE Za-bi William - GHSA Advisor, BREAKTHROUGH ACTION, Centre des Programmes de Communication, Côte d'Ivoire	161
X - Populations et violence politique en Côte d'Ivoire : de la responsabilité de protéger à la paramilitarisation des groupes d'autodéfense à Abidjan (Côte d'Ivoire) - BAH Mahier Jules Michel, Maître-assistant, Institut d'Ethno-Sociologie (IES)-UFR/SHS, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY	187

LE RACISME AUX ÉTATS-UNIS : UNE PATHOLOGIE PERSISTANTE

EKUA Niamké Fernand

Docteur en philosophie, option politique et éthique

Université Alassane Ouattara

[*christlinniamkefernand@gmail.com*](mailto:christlinniamkefernand@gmail.com)

RÉSUMÉ

Aux États-Unis, la lutte menée par Martin Luther King et le mouvement des droits civiques de 1954 à 1968 contre le racisme légalisé et appliqué aux Afro-américains eut pour but de créer une société de coexistence pacifique, d'égalité et de justice entre Blancs et peuples de couleur. Avec la condamnation de la ségrégation comme système anticonstitutionnel par le biais des lois de 1964 sur les droits civiques et de 1965 sur le droit de vote, les Noirs américains avaient espéré leur citoyenneté pleinement garantie. En 2008, l'élection du premier président noir américain parut sonner une nouvelle ère : la fin de la lutte contre la négation de l'humanité de l'Africain-Américain et l'accomplissement du rêve du docteur King d'une Amérique débarrassée de ses clivages raciaux. Cependant, l'immortalité de l'antipathie contre les Africains-Américains aux pays de l'oncle Sam, même après le mandat de Barack Obama, freine encore la matérialisation d'une Amérique apaisée et post- raciale désiré par King.

Mots clés : Amérique réconciliée, Égalité raciale, Pathologie du racisme, Rêve, Ségrégation, Suprémaciste, Société démocratique.

Abstract

In the United States, the struggle led by Martin Luther King and the movement of the civic rights from 1954 to 1968 against the legalized and applied racism to the Afro-American had aimed to create a society of pacific coexistence, equality and justice between Whites and peoples of color. With the condemnation of the segregation as unconstitutional system by the slant of the laws of 1964 on the civic rights and 1965 on the right to vote, Black-Americans had hoped to gain their fully guaranteed citizenship. In 2008, the election of the first Black-American president appeared to sound a new era : the end of struggle against the negation of the humanity of the Black-American and the achievement of the dream of doctor King of an America riddled out of its racial cleavages. However, the immortality of the antipathy against the Black-Americans in the country of the uncle Sam, even after the mandate of Barack Obama, slow down again the materialization of an America pacified and post-racial as desired by King

Keywords : reconciled America, racial Equality, Pathology of racism, Dream, Segregation, Supremacist, Democratic society.

INTRODUCTION

“ I Have a dream ” est l'intitulé du discours qui retentit le 28 août 1963, à Washington, la capitale des États-Unis d'Amérique : devant le mémorial dédié à Abraham Lincoln, face à plus de 250000 personnes de toute race, de tout bord politique et religieux opposées à la ségrégation raciale, Martin Luther King Junior (1987, p. 67) prononce ces paroles : « Je rêve que mes quatre petits-enfants vivront un jour dans un pays où on ne les jugera pas à la couleur de leur peau mais à la nature de leur caractère ». C'est à cette vision d'une Amérique multiraciale débarrassée du racisme que le docteur King appelle, ce jour-là, tous les Américains. Il milite en faveur d'une nation respectueuse des droits de tous, sans distinction de couleur de peau, de religions et d'origines. Ce qui doit faire l'objet d'une différenciation entre les individus, dans ce pays, c'est la compétence individuelle de chacun à œuvrer dans le sens du bien-être général.

Cette intention de King semble se concrétisée en 2008 avec l'élection de Barack Obama, premier président africain-américain des Etats-Unis. Tel le projet du pasteur King, " Obama, bien qu'étant noir, n'avait pas été jugé sur la couleur de sa peau, mais sa personnalité, son programme et ses objectifs pour l'Amérique " (Bacharan 2010, p. 498). Cette évolution de la société américaine incite plusieurs analystes à conclure que l'Amérique est passée finalement post- raciale. Personne, en effet, ne s'était imaginé qu'un Noir devienne président des Etats-Unis, moins de 50 ans après la marche sur Washington (1963) et l'anticonstitutionnalité de la ségrégation en 1964.

Toutefois, l'espoir suscité par l'élection d'Obama chez les gens de couleur, notamment les Afro-américains, s'est mué en illusion avant la fin de son mandat. Les émeutes raciales provoquées par plusieurs affaires de violences policières visant particulièrement les Africains-Américains (2014-2015) et les injustices occasionnant un nombre pléthorique de Noirs emprisonnés marquent cette déception (Autran 2017). Celle-ci s'avère plus grande avec Donald Trump (David Leonhardt & Prosad Philbrick 2018), le président actuel des États-Unis, qui avec des propos écorchants et racistes, ne cesse d'encourager les groupes nationalistes d'extrême droite favorable à une suprématie blanche. On assiste dès lors, ces dernières années, à une montée en puissance de groupes suprémacistes clamant publiquement leur haine envers les populations de couleur. Il résulte de ce constat que la pathologie du racisme qui ronge les Etats-Unis depuis leur création, subsiste. Cette réalité nous conduit à une analyse clinique de cette pérennisation de la discrimination dans la présente société américaine en lien avec le rêve du pasteur King d'une Amérique arc-en-ciel. Pourquoi parler d'examen clinique alors que nous sommes en philosophie et non en sciences médicales ?

La réponse du docteur King est également la nôtre : « (...), je dois admettre le fait que l'Amérique est un pays extrêmement malade (...) » (King 1987, p. 112). Malgré son apparence de patrie démocratique, prospère faisant rêver des millions de personnes dans le monde, elle peine à se guérir de sa maladie du racisme. C'est justement à ce sujet que se formule la problématique suivante : pourquoi, en dépit d'une condamnation

constitutionnelle définitive de la ségrégation aux États-Unis depuis 1964, cette république, à ce jour, est incapable de parvenir à une nation totalement post-raciale, débarrassée de ses clivages raciaux ?

Nous mènerons notre investigation autour de trois questions essentielles. D'abord, où en sont les États-Unis avec le désir du docteur King d'une population américaine entièrement irisée ? Ensuite, une Amérique au-delà de toute distinction raciale est-elle vraiment possible ? Enfin, l'Amérique peut-elle se remettre à jamais de la ségrégation qui fragilise son unité ?

L'objectif de notre étude est de dénoncer l'errement du racisme qui sévit encore au XXI^{ème} siècle contre les minorités raciales, surtout les Africains-Américains aux États-Unis. Notre hypothèse est que nonobstant une prohibition constitutionnelle de la discrimination dans ce pays et une adoption de la pensée de Martin Luther King, reconnu par la mémoire universelle comme un grand « prophète de la justice sociale et de la paix entre tous les hommes, indépendamment de leur couleur de peau » (Girondin 2009), la communauté noire-américaine est toujours victimes de préjugés racistes lié à la pigmentation de sa peau. Pour pallier une telle situation afin que les États-Unis vivent, pleinement, leur credo, à savoir garantir aussi bien aux Noirs qu'aux Blancs leurs droits inaliénables à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur, nous proposons une relecture de la pensée de King qui reste séduisante et toujours efficace.

I- RÉSURGENCE DU RACISME AUX ÉTATS-UNIS : ÉCHEC D'UNE AMÉRIQUE RECONCILIÉE AVEC ELLE-MÊME.

Dans la lutte menée contre la ségrégation dans les années 1960, le docteur King (2008, p. 275) révèle : « Je rêve que, un jour, sur les rouges collines de la Géorgie, les fils des anciens esclaves et les fils des anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité ». Il fonde son aspiration non sur du sable mouvant mais sur la Déclaration d'indépendance qui mentionne pour vérité absolue que “ tous les hommes sont créés égaux ”. Si ce principe d'égalité naturelle est reconnu à tous les Américains, quelle est alors l'origine des tensions raciales aux États-Unis ?

Pour King, le racisme est un mal faisant entorse à la Constitution, car elle institue une inégalité, injuste et intolérable entre les Euro-Américains et Africains-Américains empêchant ainsi ces communautés de ne former qu'un seul peuple au-delà des différences naturelles. Ce qui justifierait sa participation active à l'édification d'une nation arc-en-ciel où chacun est libre de mener son existence comme il l'entend, sous réserve de ne pas nuire à son prochain, et où, sans préjugés ethniques, les Blancs et les Noirs cultivent " le vivre-ensemble "

Cette conviction de King s'inscrit à la suite d'un long combat engagée, par des Américains de divers horizons comptant en leur sein tant des Noirs que des Blancs, pour démanteler le système de discrimination raciale alors en vigueur depuis 1896. Bien que les Noirs américains, par l'Acte de l'émancipation signée en 1863 par Abraham Lincoln, soient considérés comme des personnes libres et citoyennes à part entière, ils n'avaient jamais savouré véritablement la liberté dans leurs quotidiens. C'est cette situation que critique le docteur King, le 28 août 1963, à l'entame de son allocution :

Il y a un siècle de cela, un grand Américain qui nous couvre aujourd'hui de son ombre symbolique signait notre acte d'émancipation. Cette proclamation historique faisait, comme un grand phare, briller la lumière de l'espérance aux yeux de millions d'esclaves noirs marqués au feu d'une brûlante injustice. Ce fut comme l'aube joyeuse qui mettrait fin à la longue nuit de leur captivité. Mais cent ans ont passé et le Noir n'est pas encore libre. Cent ans ont passé et l'existence du Noir est toujours tristement entravée par les liens de la ségrégation, les chaînes de la discrimination (King 2008, p. 273).

La guerre de sécession terminée, l'autonomie acquise par les esclaves n'est pas du goût d'une partie de l'Amérique blanche ; celle des États du Sud. Vaincus par le Nord, les Sudistes se voient enjoindre d'accepter leurs esclaves qu'ils ont toujours considéré comme leur propriété devenir leurs égaux. Même si officiellement l'esclavage n'était plus envisageable, parce que marqué d'un sceau par le Treizième amendement de la Constitution, pour eux, le concept d'égalité raciale était

humiliant et inacceptable. Alors, trouver de nouvelles stratégies pour faire réaffirmer la domination blanche sur les Noirs devenait fondamental.

Au bout d'un bref moment d'indépendance assuré aux Afro-américains par les armées du Nord pendant la Reconstruction (1865-1877), Rutherford Hayes, l'un des successeurs d'Abraham Lincoln, estime les objectifs de la guerre (unité nationale et abolition de l'esclavage) atteints et assoit une politique plus indulgente envers les sudistes en y nommant des gouverneurs. C'est l'occasion rêvée pour les ex-confédérés de mettre à exécution leur détermination à réassujettir leurs anciens esclaves. Contournant la Constitution et le Treizième amendement, Ils accentuent leurs législations afin de restreindre irréversiblement la liberté aux nouveaux affranchis.

Cette restriction de liberté instaurée accouche d'un système de caste : la ségrégation. Celle-ci est mise en place et entérinée officiellement par la Cour suprême dans la décision de l'affaire Plessy c. Ferguson. Selon cette loi, « la ségrégation n'était pas contraire à la Constitution, pour autant que les deux races bénéficiaient des mêmes avantages, selon la formule " séparés, mais égaux " (Friedman 2004, p. 68) ». Les Blancs pouvaient tolérer une égalité des races prescrite par les textes fondamentaux. Cependant, cette égalité ne signifiait pas un mélange des races, car l'une était supérieure et l'autre gardait son statut d'esclave à vie bien que l'émancipation lui eût été accordée. Alors le bien-être de chacun des peuples nécessitait une séparation.

Les Noirs américains sont ainsi, durant plusieurs décennies, soumis à une logique d'apartheid. Leur droit au bien-être leur est dénié dans le Sud comme dans les États du Nord. Soulignons que si les nordistes avaient condamné l'esclavage en tant qu'institution, ils n'avaient surtout pas consenti à prendre pour frère le nègre. Celui-ci pouvait jouir de sa liberté tout en restant à sa place ; dans des ghettos réservés aux Noirs, où misère et désespoir sont leur vécu (King 2008, pp. 361- 363).

Contrairement à la discrimination subtile du Nord, celle du Sud est plus osée et violente. Les Afro-américains, autrement dit sont soumis à un semi-esclavage. Privés du droit de vote, leur vie est constamment en danger

s'ils enfreignent les règles de caste raciale. Sans économie, ils sont exploités comme ouvriers agricoles à la disposition entière de leur employeur. Ils n'ont non plus pas le droit d'emprunter les mêmes moyens de transport, de fréquenter les mêmes lieux de loisirs, de boire à la même fontaine que les Euro-Américains, etc. Bref, théoriquement citoyens américains, les Noirs sont, dans la pratique, maintenus en marge de la société américaine.

Devant ce constat, la communauté noire décide de mener des actions non violentes contre la discrimination pour faire respecter ses droits garantis par la Constitution et le Quatorzième amendement. Ainsi, de 1955 à 1965, sa persévérance, à travers des boycotts, des marches et des actions juridiques, se solde par une série de décisions du gouvernement fédéral et de la Cour suprême dont les lois sur les droits civiques et le droit de vote en 1964 et en 1965 (King 1987, p. 17).

Partant, la plupart des négro-américains sont persuadés que le pays qui les a marginalisés depuis 1619 a fini par les accepter comme des personnes, des citoyens libres et égaux des Blancs. Mais, le docteur King, en homme politique avisé, ne se leurre pas. Il sait que le combat contre la ségrégation est loin de s'achever sur quelques décrets de la Cour suprême. Même s'il reconnaît que ce sont des acquis historiques pour les Noirs, il avertit :

Ne nous faisons pas d'illusion, nous n'avons pas atteint la terre promise, ni dans le Nord ni dans le Sud. Nous continuons à subir la ségrégation dans le Sud sous ses formes les plus criantes et les plus voyantes. Nous continuons à la subir dans le Nord sous des formes subtiles et dissimulées. La ségrégation est toujours une réalité. Aujourd'hui, il se pourrait bien que ce vieux démon de la ségrégation soit sur son lit de mort. Mais l'histoire prouve que le dernier souffle des systèmes sociaux conserve une puissance considérable. Et les gardiens du statu quo restent toujours sur le qui-vive, avec leurs tentes à oxygènes, pour veiller à conserver en vie l'ordre ancien (King 2008, p. 117).

Pour King, bien que les lois sur les droits civiques et le droit de vote mettent fin solennellement au racisme, il ne faut pas crier victoire de sitôt. Son message est-il prémonitoire ?

Plus de 50 ans après ce discours de King, on observe que la discrimination dans son pays regagne du terrain en dépit du passage à la Maison Blanche d'un dirigeant africain-américain. L'ère Obama, pour plusieurs, ouvrait absolument sur une Amérique multiraciale. Cet enthousiasme à vite fait de retomber devant les vives tensions raciales occasionnés par des crimes racistes ; ceux-ci perpétrés par des groupes suprémacistes et par quelques agents de la police que l'on pourrait soupçonner d'appartenir à des confréries xénophobes. L'extrême sélectivité qui domine les bavures policières à l'encontre des populations de couleur dont des Noirs américains sont les victimes majoritaires donne le sentiment que ces policiers s'inscrivent dans une logique de discrimination. Preuve en est que, quand il s'agit des Noirs, un simple contrôle de police peut tourner au drame dans lequel, non armés, ils sont régulièrement tués. Sylvie Laurent (2016, p. 46) note à ce propos :

Au moins 123 Afro-Américains ont été tués par la police depuis le 1^{er} janvier 2016. Pas un seul des auteurs des coups de feu meurtriers n'a été emprisonné à ce jour. Si les hommes noirs ne représentent que 6% de l'ensemble de la population, ils constituaient 40% des civils désarmés tués par la police en 2015. À la différence des banlieues calmes de la classe moyenne blanche, les "communautés de couleur" (colored communities) sont en contact permanent avec les forces de l'ordre, sciemment surveillées et punies depuis les années 1970 par un État policier qui, non sans évoquer le paradigme colonial, cherche à "pacifier" le ghetto.

La plupart de ces assassinats et violations des droits de l'homme sont commis sur la base de préjugés racistes et aucune ville des États-Unis n'échappe à cette haine contre les Noirs américains. D'après le " Rapport Ferguson " (Vandermolen 2015) instigué en mars 2015 par le ministère américain de la justice, sous la direction de Jonathan Smith, professeur de droit à l'université du district de Columbia, il existerait au sein de la police et de l'administration de la ville de Ferguson des injustices au préjudice de la communauté afro-américaine. Ce rapport fait état de ce que 85% des contrôles de police, 90% des amendes, et 93% des arrestations visent des citoyens noirs.

À ces avatars des négro-africains s'ajoute un autre calvaire : le chômage chez les Noirs américains est deux fois plus élevé que chez les Blancs dont certains sont convaincus, au regard d'une interprétation erronée de l'histoire, que ceux-ci sont, naturellement, voués à la misère et à la délinquance. Cette précipitation dans le jugement a pourtant pour socle un secret de polichinelle impartial et scientifique que nous rappelle Desmond King (2016, p. 34) : des 2,2 millions de la population carcérale aux États-Unis, les Noirs constituent 38%, alors qu'ils ne représentent que 12% de la population générale des États-Unis. Des patriotards Blancs refusent disons-le, d'habiter toujours les mêmes endroits ou d'envoyer leurs enfants dans les mêmes écoles que les Afro-descendants.

À Selma (Alabama), la discrimination, bien qu'anticonstitutionnelle, a fini par refaire surface, en atteste la séparation entre Noirs et Blancs, riches et pauvres. De même qu'au temps de la ségrégation raciale, cette ville est à nouveau divisée (Autran 2015). Tandis que l'Est de Selma est occupé par les Afro-américains vivant dans des ghettos, les Blancs vivent dans des milieux aisés de l'Ouest de la ville. Dès écoles et universités n'échappent pas à cette ré-apartheid parce que les enfants sont, généralement, scolarisés en fonction de leurs lieux de résidence. Cette situation à Selma et ailleurs fait perdre, à des philanthropes, l'espoir de dépasser un jour les clivages raciaux. Quelles seraient d'ailleurs les raisons qui poussent une minorité de blancs à un durcissement de l'inimitié contre les Noirs ?

II- LE RACISME EN HÉRITAGE

Dans l'espérance d'une vie meilleure, nombreux sont les peuples d'origines diverses, qui, pour des raisons politiques, économiques et religieuses, ont quitté leur terre natale pour s'installer en Amérique. Contrairement aux autres peuples immigrés librement aux Etats-Unis à la recherche du bonheur, les Noirs y ont été traînés de force, pieds et poings liés à la merci du Blanc. Celui-ci ne manqua pas alors de construire un système de déshumanisation infériorisant continuellement l'Africain qu'il avait dompté. Dès lors, les Afro-américains ne bénéficieront pas du même respect du droit de citoyenneté que les autres communautés, parce que généralement considérés comme des enfants illégitimes de la nation. Pourquoi un tel mépris envers ce peuple à qui le pays a reconnu la pleine citoyenneté depuis 1863 ?

Pour comprendre la situation actuelle des Africains-Américains aux États-Unis, il convient de faire cette remarque :

De tous les immigrants qui furent et sont encore accueillis par millions sur le sol américain, seuls les Noirs arrivèrent enchaînés. Mêmes après l'Émancipation, le stigmate d'infériorité continua à leur coller – au sens propre – à la peau. Ce passé de sous-homme, de subordonner, de domestique par vocation imprègne leur héritage et leur psychologie (Bacharan 1998, p. 274).

Selon l'auteure, certains Blancs considéreront éternellement les Afro-américains comme leurs captifs ou leurs propriétés avec lesquels, ils ne partageront jamais une quelconque égalité. En vérité, la plupart des Noirs venus du continent africain ont été vendus, rachetés et transformés en outils domestiques par l'Euro-Américain tel que le confirme le pasteur King (1987, pp. 20-21) :

Pendant toute l'ère de l'esclavage, le Noir avait été traité de façon inhumaine. Il était tenu pour un objet usuel et non pour une personne digne de respect. Il n'était qu'un rouage dépersonnalisé dans la vaste machine de la plantation. Le fameux arrêt Dred Scott de 1857 illustre bien quel était son statut, au temps de l'esclavage. Cette décision de la Cour Suprême des États-Unis établissait,

en substance, que le Noir n'était pas un citoyen comme les autres mais un simple objet de propriété soumis à la volonté de son détenteur.

L'esclavage et la ségrégation, en effet, ont été des systèmes mis en place pour rendre invisible le Noir américain. À son arrivé sur les marchés aux esclaves en Amérique, le statut de serf à vie lui a été attribué. Ainsi de génération en génération, cette prescription s'est transmise. Celle-ci fut basée sur une supériorité supposée de la race blanche sur les autres espèces humaines qu'elle pouvait soumettre dans sa conquête du monde. D'ailleurs, les peuples africains, considérés comme des descendant de Cham, le fils maudit de Noé, avaient été condamnés d'office par Dieu lui-même à la servitude (King 2008, p. 81). Ils avaient de ce fait perdu leur identité humaine. Exempte de dignité humaine, les dépersonnaliser, chosifier, vendre et traiter comme des meubles ou des animaux s'inscrivait dans l'ordre de l'univers conçu par le créateur.

Cette négation de l'humanité du nègre, faisant indéniablement de lui le damné des communautés américaines, est élaborée comme une idéologie absolue qu'une frange de Blancs racistes essaient tant bien que mal de pérenniser. Aussi, malgré l'évolution des mentalités et la modernisation de la société américaine qui porte en son sein la réalisation totale d'une Amérique post- raciale, des Blancs persistent à croire à une origine teutonique de leur peuple. Ils refusent par conséquent de se confondre aux populations de couleur afin de ne pas être dégradés par le métissage. C'est cette cause que défendent les suprémacistes comme le Ku Klux Klan, les Néonazis, les Alt-Knights (San 2017), etc.

Cette résistance pérenne à une mixité raciale en Amérique avait été déjà annoncée en 1833 par Tocqueville (1981, p. 455.) en ces termes : « vous pouvez rendre le nègre libre, mais vous ne sauriez faire qu'il ne soit pas vis-à-vis de l'Européen dans la position d'un étranger ». Selon l'auteur, accorder la liberté aux Afro-américains, par des textes juridiques, ne saurait jamais leur enlever leur passé d'esclave et d'apatride face à l'Euro-Américain. Le Noir demeurera à jamais un horsain pour celui-ci, parce qu'à l'inverse du Blanc qui a conquis son territoire par son intelligence et sa force, l'Afro-américain a été importé comme un colis en Amérique.

Il n'a rien acquis tout seul. Même son émancipation lui a été concédée par des Blancs qui ont combattu certains de leur frère.

L'indépendance étant une récompense acquise et non octroyée, un être incapable de guerroyer pour son autonomie ne mérite aucun respect des autres. Dans cette perspective, des Blancs racistes pensent qu'accepter un État multiracial en Amérique, c'est faire disparaître la civilisation blanche au profit d'un peuple hybride, paresseux et rempli d'incompétents tels que le sont les Noirs. Pour eux, la race blanche est aryenne, c'est-à-dire dotée d'un sang pur et d'une intelligence supérieure incontestable. La preuve, elle a humanisé entièrement le monde par sa grandeur d'esprit. Il est donc impératif qu'elle conserve jalousement ce privilège naturel en refusant l'abâtardissement au profit de la promotion de l'homogénéité de sa civilisation. Dans ce sens, Tocqueville (1981, p. 456) écrit : « Ceux qui espèrent que les Européens se confondront un jour avec les nègres me paraissent donc caresser une chimère ». Contrairement à l'Amérique d'avant, celle d'aujourd'hui tend vers une multiracialité par un métissage accru. Malheureusement, la couleur de la peau continue de cliver les Américains :

Dans l'ensemble, Blancs et Noirs se tolèrent et se côtoient, ils ne se mêlent pas. Ils nouent très rarement des amitiés profondes ou durables. Quand il s'agit de se détendre ou de livrer une part d'inimitié, chacun préfère se retrouver " entre soi ". Loin de la culpabilité, de l'infériorité, de l'obligation muette de montrer son ouverture d'esprit ou son raffinement culturel. Tout ce poids de tension demeure lié à la couleur de la peau. Cette différence de pigmentation ne pourra jamais devenir en Amérique une caractéristique sans importance, comme la teinte de cheveux (Bacharan 1998, p. 275).

Au-delà des scènes idylliques présentées au cinéma, dans lesquelles Blancs et Noirs coulent l'amour tendre et partagé ; de quelques mixités raciales tels que des mariages interracialisés, il existe une tension raciale reçue de l'esclavage qui fissure encore le tissu social. Les préjugés racistes reçus et perpétués, depuis l'assujettissement des Noirs jusqu'à nos jours, constituent principalement la clé de voûte qui relègue l'Afro-américain, quel que soit son ascension sociale, à un subordonné du Blanc.

Par ailleurs, la couleur de la peau est le facteur le plus visible pour rappeler à chacun son histoire et sa place dans l'ordre social : les Blancs, des seigneurs et les Noirs fréquemment serviles. Alors, bien qu'étant ensemble, Euro-Américains et Africains-Américains peinent à fusionner en un peuple unique. Il résulte de cette situation que les quartiers mixtes, même après la déségrégation, soient très peu. Blancs et Noirs préfèrent toujours habiter dans des lieux différents. Loin des stigmates de l'esclavage et de la ségrégation, chacun se sent mieux et en sécurité dans sa communauté. La mixité raciale bien qu'encouragée ne prévient pas les préconceptions et les différends raciaux qui sont sources de malveillances et de crimes dont les suprémacistes en sont les garants volontiers. Si un Noir ne respecte pas la séparation, il apprendra à ses dépens. En 1996, James Byrd Jr, un homme noir, a été assassiné par trois blancs xénophobes en guise d'avertissement au respect de la hiérarchisation des races (Sabatier 1998). De même, en 2015, à Charleston en Caroline du Sud, dans la plus vieille église fréquentée par la communauté noire, neuf personnes ont été massacrées par Dylann Roof, un jeune blanc partisan des idéologies suprémacistes.

La philosophie raciste, comme l'assure le docteur King, est fondée sur le mépris de la vie. Arrogante, elle affirme que parmi les races, une seule a droit à l'estime et à la dévotion et que les autres doivent s'abaisser devant elle en signe de soumission. [...]. Le racisme est une aliénation complète, qui ne préconise pas seulement la séparation des corps, mais aussi celle des intelligences et des âmes. Il est inévitable qu'il finisse par commettre un homicide, physique ou spirituel, envers le groupe exclu (King 2008, pp. 77-78).

Le racisme s'inscrit dans une dynamique d'ethnocentrisme instituant la domination d'un groupe sur un autre. Cette logique est accompagnée d'acte de violence pour dissuader spirituellement et physiquement toute révolte de l'opprimé. D'où la cruauté des suprémacistes envers les Afro-américains.

En somme, il est évident que l'expression visible d'idées préconçues et d'hostilité envers les gens de couleur, notamment les Afro-américains enferme les États-Unis dans un cercle vicieux de haine raciale. Toutefois, l'Amérique, qui, dès sa naissance, s'est faite le chantre des grands principes de liberté, d'égalité et de justice, ne peut-elle pas, un jour où l'autre, transcender le problème racial pour réaliser pleinement une nation post-raciale ? Mieux, comment les États-Unis peuvent surmonter les divisions raciales en vue d'un pays arc-en-ciel ?

III- LA POSSIBILITÉ D'UNE AMÉRIQUE POST-RACIALE

Alexis de Tocqueville (1981, p. 454) écrit :

Le plus redoutable de tous les maux qui menacent l'avenir des États-Unis naît de la présence des Noirs sur leur sol. Lorsqu'on cherche la cause des embarras présents et des dangers futurs de l'Union, on arrive presque toujours à ce premier fait, de quelque point qu'on part.

La question cruciale qui gangrène telle un cancer fatal l'Amérique est l'acceptation des Noirs, non pas comme des étrangers, des domestiques relégués au second plan, mais comme des ressortissants américains semblables aux Euro-Américains. Les Noirs auront beau crier leur humanité, ils ne seront jamais les égaux de certains Blancs, parce que l'inégalité est gravée dans les mœurs et évolue avec cette fraction blanche de la société américaine.

L'histoire est témoin de ce que cette hiérarchisation des races a été à l'origine de nombreuses tragédies entre les Américains dont l'une des plus meurtrières fut la guerre de Sécession. Aujourd'hui encore, des individus sont tués à cause des présomptions racistes. L'interrogation qui revient à ce propos est : les États-Unis sont-ils condamnés au dictat du racisme comme un mal incurable ? Les Américains doivent-ils se résoudre à vivre avec la discrimination comme un héritage de l'esclavage enraciné définitivement en eux ?

King, dans sa lutte pour l'égalité raciale, avait identifié trois grands maux, à savoir la pauvreté, le militarisme et le racisme qui rongeaient l'âme des États-Unis d'Amérique. S'agissant du racisme, il affirma : « Le racisme est tenace mais pas immuable » (King 1968, p. 181). Le racisme est comparable à un vampire qui suce le sang de le l'Amérique pour se régénérer, mais il ne doit nullement être envisagé comme une malédiction à s'y résigner.

King considère que les États-Unis sont, tôt ou tard, appelés à former une véritable société multiraciale indifférente à la couleur de la peau pour laisser transparaître une fraternité sincère, non de façade, entre les communautés raciales telles qu'observées, hier et aujourd'hui, en Amérique. Il écrit dans ce sens : « Nous sommes liés par le même et unique destin, notre langue, notre culture, notre musique, notre prospérité matérielle et même notre nourriture sont le résultat d'un mélange de blanc et de noir » (King 2008, pp. 52-53). Pour l'auteur, ce qui détermine la puissance des États-Unis, c'est ce métissage des cultures blanches et noires occasionnant une riche population américaine à qui tous les autres peuples veulent ressembler. Cet acquis ne doit plus faire penser à une Amérique uniquement blanche jouissant de tous les droits aux dépens des populations de couleur. Pour ce faire, tous les Américains, sans distinction de pigmentation, doivent œuvrer à former une " union parfaite " telle que prescrite dans le préambule de la Constitution. « L'Amérique, [autrement dit] doit être un pays où les différents groupes ethniques sont devenus partenaires » (King 2008, p. 55) ; une nation arc-en-ciel où la collaboration des personnes est fondée sur les prédispositions individuelles, sans prêter attention aux origines sociales et ethniques.

Si la société américaine est en proie régulièrement à des amertumes dues aux tensions raciales selon King, c'est parce que l'égalité et la liberté des populations affirmée dans la Déclaration d'indépendance et la Constitution qui rend viable pour tous une société multiculturelle n'est pas courageusement et vigoureusement mise à exécution. Il écrit à cet effet :

Depuis la naissance des États-Unis en tant que nation, l'Amérique a souffert d'un dédoublement de personnalité à propos de tout ce qui touchait aux questions raciales. D'un côté elle professait les grands principes de la démocratie et de l'autre elle pratiquait, hélas, l'antithèse de ces principes (King 2008, p. 74).

Ce dualisme qui tolère les suprémacistes à vilipender les autres races, notamment les Africains-Américains, comme des êtres inférieurs et exécrables, éloigne le pays des grands idéaux de respect de la dignité humaine contenus dans les principes démocratiques initiés par les pères fondateurs : rassembler des peuples d'intérêts divers, leur trouver un terrain d'entente, tout en protégeant leurs droits fondamentaux pour le bonheur de tous les Américains. Cela dit, ne pas honorer cet itinéraire de la démocratie au cœur des textes fondamentaux constitue une trahison à l'esprit de la Constitution américaine.

L'Amérique ne peut continuer à accepter les stéréotypes ethniques qui l'enracinent dans une violence raciale éternelle à laquelle elle semble s'abandonner. Elle doit trouver un remède définitif à son mal. Pour cela, revenir à l'authentique voie de la démocratie garantissant la liberté, l'égalité et la justice pour tous est plus qu'impératif. Cela suppose qu'opportunité soit donnée à tous les Américains, y compris les Noirs, de réaliser leurs rêves. Permettre, en d'autres termes, à chaque citoyen de mener une vie prospère, d'expérimenter l'égalité comme valeur fondamentale afin qu'il ait le sentiment d'appartenir à une nation multiraciale harmonieuse et humaniste unique au monde. C'est ce qu'affirme King (2008, p. 34) :

Nous réclamons le bénéfice des droits fondamentaux et l'égalité des chances pour tous les citoyens américains dont nous faisons partie. Le droit de gagner notre vie en exerçant des professions pour lesquelles nous avons une formation et des capacités ; l'égalité des chances dans les domaines de l'éducation, de la santé, des loisirs et de tous les services publics de même ordre ; le droit de vote ; l'égalité devant la loi ; à peu près la même politesse et les mêmes manières que nous observons nous-mêmes dans toutes relations humaines.

Les textes, pour l'auteur, indiquent clairement au sujet des droits fondamentaux que tous les ressortissants américains sont libres et égaux devant la loi. Aussi chaque Américain, sous le couvert de la Constitution, doit-il pouvoir jouir de sa liberté, se développer économiquement et socialement ; le tout dans une stabilité politique garantie par les institutions étatiques.

La liberté et l'égalité, mises en exergue, prennent en compte aussi bien les Blancs, les Noirs que les autres peuples vivant sur le territoire américain. C'est pourquoi, personne, quelle que soit son origine raciale, ne doit être privée de ses droits, car à la différence de leurs peaux, Euro-Américains et gens de couleur sont foncièrement égaux et parties prenantes dans la construction d'une Amérique de possibilité où les hommes de divers horizons y trouvent le bonheur. Cela implique la nécessité de cesser de voir les Noirs comme des menaces, destinés à la délinquance ou à la criminalité, constamment à surveiller ou à abattre, sans sommation ; renoncer à les limiter dans certains domaines d'activités tels que le sport, la musique ou le pastorat, car

dès que l'on privilégie compétence technique et esprit d'entreprise au détriment des dons physiques, le rôle joué par les Afro-américains diminue considérablement. Au-delà du sport et du spectacle, les séquelles de la ségrégation, et même le vieux stigmatisme de l'infériorité morale et intellectuelle pèsent encore dans l'Amérique d'aujourd'hui, et les descendants des esclaves ont beaucoup de difficultés à obtenir une part équitable de la richesse nationale (Bacharan 1998, p. 263).

Les Noirs américains, depuis l'esclavage, ont toujours été considérés comme des êtres stupides, moins doués à comprendre et à assumer les responsabilités demandant un effort intellectuel. « Dans ses *Notes sur la Virginie*, Jefferson a décrit le Noir comme un être inférieur, incapable d'apprendre quoi que ce soit, sauf à jouer du "banjo" » (King 2008, p. 87). Sur cette base, seules les activités physiques et amusantes qui ne nécessitaient pas une manifestation de l'intellect leur étaient réservées. D'ailleurs, les Noirs n'ont-ils pas été entraînés en Amérique pour leurs qualités physiques ? Si les Africains-Américains ont été déportés

aux États-Unis, c'est uniquement pour leur morphologie qui leur permettait de travailler ardemment la terre.

De nos jours, des suprémacistes sont enclins à croire que le quotient intellectuel du Noir est inférieur à celui du Blanc et qu'il ne peut seulement qu'exceller dans le sport et le divertissement. Ce sectarisme animalisant et à abrutissant les personnes de couleur est le terreau sur lequel prospère le racisme devenu une pathologie pernicieuse dont l'Amérique peine à s'affranchir. Une nation qui se veut réellement post- raciale et modèle démocratique pour le reste du monde ne peut continuer à déroger aux règles de la démocratie en marginalisant certains de ses citoyens. Les Noirs sont autant humains et intelligents que les Blancs ; leur accorder la pleine latitude d'exprimer leurs capacités intellectuelles, c'est pour la nation accomplir les objectifs fondamentaux et les principes directeurs de la Constitution : former une union parfaite entre les peuples d'origines diverses, établir la justice, instaurer la paix intérieure, développer le bien-être général et assurer les bienfaits de la liberté à tous les Américains, sans excentricité.

Si cette quintessence démocratique est assurée à tous les citoyens américains, même si le racisme ne disparaîtra pas d'un trait, il connaîtra un déclin considérable ; parce que King est convaincu que réduire la discrimination n'est pas chose impossible. Seulement, les dirigeants politiques et les Américains dans leur ensemble doivent se référer aux constitutifs démocratiques de la Constitution pour construire une société d'équité. Bien que toutes les injustices subies dans le passé par les Noirs ne puissent être réparées, l'État a le devoir et le pouvoir d'assurer aux populations désavantagées, dont les Noirs sont les plus lésés, un développement, en leur offrant une éducation de qualité, la sécurité et l'assistance qu'elles ont besoin. Tout gouvernement américain a pour mission de travailler dans cette optique pour bâtir une société juste et égalitaire dans laquelle le rêve de chacun se matérialise. Dans cet objectif, Bill Clinton (1996, p. 18) écrit :

L'Amérique est et doit rester à jamais le lieu où le rêve de chacun peut devenir réalité, où ceux qui travaillent dur peuvent réussir, où des êtres d'opinions et d'héritages différents peuvent non

seulement vivre ensemble mais prospérer ; un lieu où, en respectant nos différences et en nous employant ensemble à être à la hauteur de nos responsabilités, nous remportons les médailles d'or de la liberté et de l'égalité.

L'Amérique est incontestablement une terre de liberté et d'égalité où se réalisent les rêves de chaque individu, s'il se donne la capacité d'y arriver. C'est pourquoi, tous les Américains doivent œuvrer à la promotion d'une société démocratique afin que tout citoyen jouisse de son droit à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur. La liberté et l'égalité s'incarnent, à cet effet, dans l'égalisation des chances au sens où la société démocratique, indifférente aux origines sociales, encourage les initiatives autonomes dans la réussite professionnelle et sociale. King appelle donc à une réforme profonde de la société américaine basée sur la Constitution, sans laquelle les tensions raciales ne s'amenuiseront pas de sitôt. C'est en respectant leur engagement constitutionnel que les États-Unis parviendront à la finalisation d'une Amérique post-raciale vraie. Une nation indivisible dans laquelle tous les Américains savoureront la liberté et la justice dans leur plénitude afin d'honorer le rêve américain initié par les pères fondateurs.

CONCLUSION

L'esclavage aux États-Unis a été un système d'infériorisation sociale de la race noire. Captive, elle fut privée de ses droits fondamentaux et manipulée comme du cheptel de trait à l'entière disposition du Blanc. Ce mépris s'est transmis en mœurs et a évolué avec une partie de la société blanche américaine. Ainsi, malgré l'émancipation des esclaves en 1863, la condamnation constitutionnelle de la ségrégation en 1964 et 1965, le passage à la maison blanche en 2008 d'un président africain-américain, la maladie du racisme persiste tel une fatalité dans l'Amérique actuelle dite post- raciale.

Les Etats-Unis ont renoué avec les vieux démons du racisme en témoigne la résurgence des groupes racistes qui affichent publiquement leur haine contre les gens de couleurs. Cette récurrence de la discrimination tolérée dans la société américaine, même au plus haut sommet de l'État, révèle l'enracinement du racisme au cœur de l'Amérique. Si cette infamie sociale est encore d'actualité, cela résulte de ce que les États-Unis se leurrent à croire que le dilemme racial est dépassé au profit d'une prédominance de l'idéal de liberté et d'égalité. Se basant sur une sensible amélioration des relations raciales obtenues dans les années 1960 par le mouvement des droits civiques sous l'impulsion de King, plusieurs Américains et observateurs de la société américaine pensent que le racisme n'est plus que l'affaire de petits groupes de blancs extrémistes nostalgiques de l'époque esclavagiste dont on n'a pas à s'inquiéter. Mais bien des situations de discrimination observées régulièrement envers les Africains-Américains et d'autres minorités ethniques sonnent l'alarme d'un profond mal-être de l'Amérique qui est loin d'être guérie de sa pathologie du racisme.

Toutefois, l'espoir n'est pas perdu, les États-Unis post-raciales rêvé par King, c'est-à-dire un pays débarrassé des préjugés racistes est toujours possible. Si l'Amérique aspire dépasser définitivement la xénophobie afin de consolider un État post-racial qui ne souffre d'aucune tension ethnique, elle doit revenir à son credo judéo-chrétien : les hommes sont tous créés

à l'image de Dieu ; ils sont dotés de dignité et sont naturellement égaux. Ces droits naturels restent inaliénables sur tous les plans. C'est sur cette fondation qui met en évidence la dignité intrinsèque de l'être humain que les pères fondateurs ont voulu bâtir cette nation arc-en-ciel dont l'objectif est de communiquer pleinement le sens de la liberté au monde entier. Il appartient donc à l'Amérique d'abandonner la voie trouble du racisme pour réintégrer son intime conviction : faire des populations d'origines diverses un peuple unique et indivisible pour une nation américaine plus forte.

BIBLIOGRAPHIE

- 1-Martin Luther KING, 1968, « *Où allons-nous ?* », *La dernière chance de la démocratie américaine*, trad. Odile Pidoux, Paris, Payot.
- 2-Martin Luther KING, 2008, *Autobiographie*, trad. Marc Saporta et Truchan-Michèle Saporta, Paris, Bayard Éditions et Nouveaux Horizons.
- 3-Martin Luther KING, 2008, *Black Power*, trad. Odile Pidoux, Paris, Éditions Payot & Rivages.
- 4-Martin Luther KING, 1987, « *Je fais un rêve* », trad. Marc Saporta, Paris, Bayard Éditions, distribution Nouveaux Horizons.
- 5-Alexis de TOCQUEVILLE, 1981, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier Flammarion.
- 6-Bill CLINTON, 1996, *Quand histoire et espoir se rencontrent : se préparer au XXI^e siècle*, trad. de Michèle Garène et Al, Paris, Éditions Odile Jacob.
- 7-Desmond KING, 2016, « L'illusion d'une Amérique post- raciale » in *le Monde diplomatique*, n° 149, Octobre-Novembre, p. 33-37.
- 8-Lawrence M. FRIEDMAN, 2004, *Brève histoire du droit aux États-Unis*, Montréal, Éditions Saint-Martin et Nouveau Horizon.
- 9-Nicole BACHARAN, 1998, *Histoire des Noirs Américains aux XX^e siècles* Paris, Editions Complexe,

- 10-Nicole BACHARAN, 2010, *Les Noirs américain : Des champs de coton à la Maison Blanche*, France, Éditions Perrin.
- 11-Sylvie LAURENT, 2016, « Black Lives Matter, le renouveau militant » in *le monde diplomatique*, n° 149, Octobre-Novembre, 2016, p. 46-49.
- 12- Frédéric AUTRAN (2015, 03 Mars), à Selma, le combat pour les droits civiques n'est pas terminé. *Libération*, Consulté le 12 août 2018 sur <https://www.liberation.fr/planete>.
- 13- Frédéric AUTRAN (2017, 19 janvier), Obama et la question raciale : une Amérique encore plus divisée, *Libération*. Consulté le 22 janvier 2019 sur <https://www.liberation.fr> > planète.
- 14-David LEONHARDT & de Prosad PHILBRICK (2018, 17 janvier), États-Unis. Trump et le racisme : la liste définitive sur <https://www.courrierinternational.com>. Consulté le 20 juillet 2018. Un article original du New York times intitulé : « Donald Trump's racism : The definitive list ». *New York time*, in <https://www.nytimes.com/interactive/2018/01/15/opinion/leonharst-trump-racist.html>.
- 15-Sophie VANDERMOLEN (2015, 04 Mars), le rapport qui accable la police de Ferguson. Consulté le 20 juillet 2018 sur <https://www.courrierinternational.com>.
- 16-Patrick SABATIER (1998, 12 juin), le lynchage de Jasper bouleverse l'Amérique profonde. Un Noir handicapé tué par trois Blancs dans des conditions atroces. *Libération*. Consulté le 10 juillet 2018 sur <https://www.liberation.fr/planete>.
- 17- Jean-Claude GIRONDIN (2009), Martin Luther King [Blog]. Consulté le 03 septembre 2018 sur <http://www.martinlutherking.fr/>.
- 19- Louis SAN (2017, 09 septembre), États-Unis : néonazis, suprémacistes blancs, anti-musulmans,.. Quels groupes forment “ l'alt-right ” ? Consulté le 09/12/2018 sur <https://www.francetvinfo.fr> > USA.